

Procès-verbal du 10ème anniversaire de l'AGTP

---

Clairière sentier du Rhône - Evaux - 16.10.1983

15 h 10. Sous une pluie battante qui ne cessera pas, le président, Léonard Gattlen, salue les autorités et invités, soit :

M. Jacques Mouron, du Département des travaux publics, Chef du Service du lac et cours d'eau

M. Samuel Claude, Maire de la Ville d'Onex

M. Jacques Lance, Maire de la Ville de Lancy

M. Yvan-Pierre Chabloz, Secrétaire administratif, Chef du Services des Sports de la Ville de Genève

M. Yvan Carati, Chef du Service des Sports d'Onex

M. Gattlen excuse M. Maurice Berthet, Maire de Confignon, qui viendra plus tard.

Des messages de sympathie nous sont parvenus des Communes de Carouge, Puplinge, Meyrin, Gd-Saconnex et de M. Edmond Golaz, Maire de Bernex.

Sont présents également, M. Heymoz, représentant la Fédération française de Tourisme Pédestre et M. Losmaz, représentant de la Section genevoise du TCS. Des messages de sympathie nous sont parvenus des associations vaudoise, valaisanne, jurassienne, zurichoise. De même, M. Ryckli, Directeur du Nyon/St-Cergue, nous a fait part de son regret de ne pouvoir être parmi nous, comme du reste M. Simon Brasey, dont la présence est nécessaire à Berne, en relation avec les questions d'exploitation de la ligne Nyon/St-Cergue.

M. Gattlen regrette l'absence de notre membre d'honneur, M. Sigismond Dutoit et il a le plaisir de saluer notre premier président, M. Christian Skrobanek, et notre deuxième président, M. Richard Zucchetti, ainsi que M. Jean-Claude Cima et M. Hermann Bender. M. Gattlen parle de la fondation, le 15 février 1973, de l'Association genevoise de tourisme pédestre. Il rappelle que 120 personnes se pressaient à 18 h 40 à l'entrée de la salle de conférence de la Section genevoise où la bienvenue fut souhaitée par M. Gérard Vecchio, Président du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale. M. Skrobanek orienta l'assemblée sur les travaux préparatifs qui prirent plusieurs mois. M. Dutoit informa sur les buts de l'Association, sur ses projets de balisage, sur l'Association suisse de tourisme pédestre et ses réalisations.

Les statuts furent établis et votés, statuts toujours actuels.

M. Gattlen évoque la formation du premier Comité, soit M. Charles Skrobanek, Président; M. François Fatio, Vice-Président; M. Hermann Bender, Trésorier; M. Jean-Claude Cima, Secrétaire; Mme Violette Leuba, MM. Jean Brocher, Sigismond Dutoit, Horace Lombard, membres. Les vérificateurs étaient MM. Losmaz, ici présent et M. Simon Morand. A cette assemblée, M. Ketterer apporta les salutations des autorités municipales, puis le Professeur Géroudet fit une véritable révélation audio-visuelle illustrant le massacre de la nature à Genève.

Parmi les buts statutaires, figure le balisage et M. Gattlen se plaît à remercier ici la Section genevoise du TCS, les Transports Publics Genevois, autrefois CGTE, et M. Dutoit qui ont oeuvré pour marquer plus de 220 km de chemins pédestres. Autres buts statutaires, les excursions, dont 30 à 40 sont programmées chaque année qui entraînent entre 20 et 40 personnes chaque fois, et l'édition de cartes et de guides.

Une première carte de l'AGTP a vu le jour en 1977 et la deuxième vient de sortir de presse et porte la date de 1983. Tous les membres pourront se la procurer dans quelques instants, lors de l'apéritif, au prix de fr. 10.--. Les points d et f des statuts concernent les initiatives que peut prendre l'Association dans l'intérêt du promeneur ainsi que ses efforts pour la protection du paysage. C'est dans cet esprit que le Comité a décidé d'offrir à la communauté genevoise l'arbre que vous avez devant vous et dont vous pouvez déjà admirer les couleurs. Vous voyez que certaines feuilles sont déjà rouges, d'autres encore jaunes. C'est le propre de cette sorte de chêne, chêne d'Amérique, qui flamboie aux couleurs genevoises. Vous voyez que l'emplacement choisi lui permettra de grandir en hauteur et en largeur. C'est du reste une espèce qui grandit assez vite. L'exemplaire présent a déjà quelques années. Nous ne voulions pas le choisir trop petit pour qu'il puisse, déjà dès le départ, représenter l'AGTP d'une manière agréable. Laissons-le passer l'hiver et nous lui mettrons une plaquette.

Le dernier but de nos statuts est de nous faire connaître du public afin de le sensibiliser sur les problèmes du tourisme pédestre à Genève. Cet aspect est vraiment à l'honneur aujourd'hui, puisque vous êtes ici si nombreux et que la presse a parlé de nous déjà la semaine passée.

Mené à la présidence le 29 mars 1980, le Président, L. Gattlen rappelle qu'il s'était donné comme première tâche d'établir de bons rapports avec les membres, avec la Fédération de tourisme pédestre, de publier une nouvelle carte, de parfaire la collaboration avec les communes et les autorités. La présence de celle-ci ce jour et de tous les membres est extrêmement réjouissante et prouve que le but fixé, but toujours intermédiaire, est atteint. Pour terminer, le Président remercie les autorités, la presse, toutes les associations de transports publics présentes, ainsi que tous les membres, de leur fidélité.

\* \* \* \* \*